

Voie Verte du Pays de Pange



Château de Landonvillers

Landonvillers



3,3 km



Temple de Courcelles-Chaussy

Courcelles-Chaussy



4,4 km



Chevillon



Maizeroy



Pange



Château de Pange

Laquenexy



4,4 km



Domangeville

Courcelles-sur-Nied



Porte de l'ancien château
de Courcelles-sur-Nied



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PANGE (C.C.P.P.)

1bis, route de Metz - 57530 PANGE • Tél : 03 87 64 10 63 • Fax : 03 87 64 28 46

www.cc-paysdepange.fr • Email : codecompayspange@orange.fr

Bureaux ouverts : de 8h à 12h du lundi au vendredi - de 13h30 à 16h30 lundi-mardi-jeudi

Utile et pratique pour
le randonneur



Parking départ



Aire de pique-nique

Itinéraire sur voie réservée
aux randonneurs

Itinéraire sur voie partagée

DU BON USAGE DE VOTRE VOIE VERTE

Sur les voies vertes, les utilisateurs n'ont pas tous les mêmes attentes ni les mêmes vitesses de déplacement. Piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, respectons-nous mutuellement pour partager cet espace en bonne intelligence.

Voici 10 règles simples pour garantir la convivialité des voies vertes :

1. Tenez-vous sur la droite de la voie.
2. Gardez une distance de sécurité, ralentissez et avertissez de votre venue.
3. En groupe, ne prenez pas toute la largeur de la piste.
4. Ne stationnez pas au milieu de la voie mais sur un espace dégagé.
5. Respectez les plantations, le mobilier et les aménagements.
6. Respectez les propriétés et la quiétude des riverains.
7. Tenez vos chiens en laisse, évitez de barrer le passage.
8. Cavaliers, circulez sur les zones autorisées, à l'allure imposée.
9. Laissez la place aux véhicules autorisés (service, secours, entretien, riverains).
10. Respectez la tranquillité des pêcheurs, et inversement.

Enfin, un «bonjour» et un sourire ne sont pas les plus grands efforts à faire en parcourant une voie verte !